

AVIS ELECTIONS EUROPEENNES PERMANENCE DE LA MAIRIE

En vue de l'élection des représentants au Parlement Européen du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin, soit le dimanche 31 mars 2019.

Ce jour étant un dimanche, une permanence est assurée **SAMEDI 30 MARS 2019 DE 10H à 12H** pour la réception des inscriptions.

Les électeurs pourront par ailleurs déposer leurs demandes d'inscription en ligne sur le site service-public.fr jusqu'au dimanche 31 mars 2019 inclus.

A Sommervieu le 22 mars 2019.

Le Maire,

Mélanie LEPOULTIER

